

TROPHÉE DU COMITÉ DU CALVADOS INTERCLUBS PAR EQUIPES

Samedi 14 juin 2008 : GOLF DE CLECY CANTELOU
Samedi 11 octobre 2008 : GOLF DE SAINT JULIEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement général spécifique 2008 des épreuves fédérales Interclubs par équipes.

POUR LES CLUBS : Trophée ouvert à tous les clubs du Calvados. Nombre de joueurs limité à 84.

POUR LES MEMBRES DES EQUIPES :

Ouvert aux joueurs **Mid-Amateurs** et **Séniors** dont l'index est **SUPERIEUR A 6.0**.

L'équipe pour chacun des tours doit être composée de 6 joueurs avec au moins :

- **une Dame**
- **un Sénior** (Homme ou Dame)

La réunion des capitaines aura lieu le matin de chaque tour, 45' avant le 1^{er} départ.

FORME DE JEU

Tour 1 : le 14 juin

- 3 simples Stableford Brut
- 3 simples Stableford Net

Tour 2 : le 11 octobre

- 1 double Quatre balle Stableford Brut
- 2 doubles Quatre balles Stableford Net (meilleur score pris en compte)

ORDRE DE JEU :

Les **trois premiers départs en simple** et le **1^{er} quatre balles** sont en "**Brut**".

Les autres départs (**3 derniers simples** et **deux derniers quatre balles**) sont en "**Net**".

Le choix des joueurs "Brut" et "Net" est sous la responsabilité du capitaine.

DEPARTAGE : En comparant le score net du 2^{ème} tour (double) non pris en compte, puis le meilleur score Brut du 1^{er} tour, puis le second meilleur score Brut du 1^{er} tour, puis le 3^{ème} meilleur score Brut du 1^{er} tour, puis le 1^{er} meilleur score Net du 1^{er} tour, puis le 2nd meilleur score net du 1^{er} tour, puis le 3^{ème} meilleur score Net du 1^{er} tour.

REPLACANTS : Tous les joueurs ayant participé au premier tour pourront être remplacés pour le second tour.

ENGAGEMENTS

Les Clubs doivent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription accessible sur le site internet de la Ligue de Basse-Normandie à partir du 1^{er} février 2008.

Les engagements, accompagnés d'un chèque de 120 euros (montant du droit d'inscription fixé pour 2008), devront parvenir au bureau de la Ligue **avant le 31 mai 2008** délai de rigueur.

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure.